

École publique primaire de Nizon PONT-AVEN

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 07 JUIN 2016

Présents :

Parents

Mme MARC Aurélie
Mme LEGER Nathalie

Enseignants

Mme BELIBI Delphine
Mme BOUGEARD Annie
Mme EMERY Valérie
Mme GESTIN Bleuenn
Mme LE NOC Fanny
Mme MARX Jennifer (Directrice)

Mairie : M LE BRET (Maire), Mme DAVID (élue)

DDEN : Mme MARC

Excusés :

Mme KERGOAT (Adjointe aux affaires scolaires)

M GUYADER (DDEN)

Mr LE NY Sébastien, Mr CARPENTIER Christian (enseignants remplaçants nommés sur l'école)

Mr QUILLIEN (IEN)

Mme CHAILLIE Isabelle, Mme LE CORRE Hélène, Mme SIMON Perrine, Mme ROUET Alexandra, M GABELLIC Bruno, M MACOBELY Julien, Mme CORDHOMME Corinne, Mme PEZARD Soizic (Parents)

1- Bilan de l'année écoulée

Evolution des effectifs : 5 élèves supplémentaires ont été inscrits depuis la rentrée. L'école compte désormais 147 élèves.

Projets : l'ensemble des projets présentés lors du premier conseil d'école a pu voir le jour. Ils ont permis à l'ensemble des élèves de vivre des moments collectifs formateurs.

2- Projet d'école 2016/2019

L'équipe enseignante a rédigé le nouveau projet d'école qui fixe pour 3 ans les axes prioritaires pour l'école. Au vu des résultats des élèves la problématique générale est : Aider l'élève à prendre conscience de ses réussites et ses difficultés, construire les outils pour y remédier et progresser dans tous les domaines notamment le calcul mental et la lecture à haute voix. Pour cela l'équipe enseignante a fixé 4 axes de travail : Renforcer les apprentissages dans les domaines fondamentaux, Apprendre à apprendre, Améliorer le climat scolaire et l'initiation à la langue bretonne. Concernant les APC elles sont désormais placées le mardi de 15h30 à 16h30 elles devront traiter la difficulté scolaire, aider au travail personnel. Ce projet a été soumis à l'inspecteur de l'éducation nationale, M Quillien qui l'a défini comme « Un projet globalement cohérent et bien pensé collectivement »

Le projet est adopté par le conseil d'école.

3- Perspectives pour l'année 2016/2017.

Personnel de l'école : pas de changement attendu.

Effectif : au 07/06/2016 il y a 141 élèves inscrits plus 2 élèves qui doivent se rendre en Mairie pour finaliser l'inscription. Pour l'instant l'équipe constate peu d'inscriptions en maternelle, ce qui est

cohérent avec le nombre de naissances en 2014. Mme MARX fait remarquer que cette année il ne lui a pas été permis d'adresser un courrier aux familles d'enfants nés en 2014, les services de la Mairie lui n'ayant pas transmis la liste comme elle le faisait les années précédentes.

Horaires : Lors du dernier conseil d'école une nouvelle organisation des horaires scolaires autour de 4 après-midis identiques avait été trouvée. La Mairie a finalement opté pour une autre organisation : horaires d'école 8h45/11h45 les matins, 13h30/16h30 le lundi, 13h30/15h30 les mardis, jeudis et vendredis. Si ce choix permet de recentrer les apprentissages du mardi après-midi sur des horaires où les élèves sont plus attentifs, l'équipe enseignante regrette la non modification du lundi et la manière dont se sont faits les choix. Alors que l'équipe enseignante s'était déclarée disponible si des problèmes devaient apparaître lors de la mise en place du projet initial, la Mairie n'a pas jugé utile de prévenir l'équipe lorsqu'elle a décidé de conserver le lundi en journée longue. Les enseignantes déplorent le choix fait par la Mairie qui ne permet pas d'améliorer réellement le temps scolaire des élèves. Les APC seront placées le mardi de 15h30 à 16h30.

L'équipe enseignante demande à ce qu'une réunion de liaison entre le scolaire et le périscolaire soit organisée avant les vacances afin de réaliser un bilan et fixer des perspectives de fonctionnement.

4- Travaux effectués et à prévoir

Le conseil d'école a abordé la nécessité des travaux suivants :

- modification de la téléphonie au sein de l'école. Deux propositions sont faites, soit l'utilisation de téléphones mobiles soit une nouvelle répartition des lignes existantes sur l'école. Les services techniques de la Mairie mettent en garde au sujet de modification des lignes à l'avenir qui imposerait l'utilisation de box. Ces modifications n'étant pas prévues dans un avenir proche, l'équipe enseignante préfère une nouvelle répartition des lignes existantes et l'achat de nouveaux téléphones.
- peinture de la cage d'escalier est prévue durant les congés scolaires
- dépose minute : utilisé et apprécié par les parents d'élémentaire, sa mise en place définitive devra prévoir un tracé qui ne fasse pas aboutir le cheminement le long de l'école sur le dépose-minute. Par ailleurs sa matérialisation devra se faire avec des barrières, de sorte que les piétons (et les voitures) restent sur leur voie.
- nettoyage du bâtiment modulaire
- venue de la commission de sécurité au sujet du bureau du second étage. Depuis la tenue du conseil d'école, un RDV a été pris pour le 09/06/2016
- Problème d'odeurs dans le bâtiment modulaire
- Réparation de la fenêtre de la bibliothèque

5- Question diverse

Mme Marc interroge le conseil d'école au sujet de la collation pour les élèves de maternelle, surtout ceux arrivant tôt en garderie. L'équipe enseignante et la Mairie rappellent les recommandations qui indiquent « que les familles ont un rôle primordial en ce qui concerne les rythmes alimentaires de l'enfant » et qu' « Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants ». La question n'ayant pas été transmise avant le conseil d'école, Mme Marx s'engage à étudier ce qui se fait dans les écoles du secteur et à voir ce qui pourrait être proposé aux enfants concernés.

La séance est levée à 20h00.

Compte rendu rédigé par Mme Leger,
Delphine Belibi et Jennifer MARX